

QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION - Q-A

Votre organisation est une personne morale (y compris EPIC)
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

Votre organisation a décidé de mettre en place un système de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50001.

Vous avez pris connaissance des conditions et modalités d'attribution de l'AIDE du Programme PRO-SMEn figurant dans le Règlement téléchargeable sur le site www.pro-smen.org et vous envisagez de solliciter cette Aide.

**Ce questionnaire est à remplir et à retourner à l'adresse suivante avant le 30 juin 2022 :
ATEE - PRO-SMEn - Tour Eve, 1 place du Sud, CS20067 - 92800 Puteaux*.**

**Envoi à effectuer en recommandé avec accusé de réception*

IDENTIFICATION

1 Raison sociale
de l'entité demandant l'aide

2 Sigle/Nom commercial

3 Adresse

4A Code postal 4B Ville

5 Statut juridique
SA, SAS, SARL, etc.

6 Numéro SIREN 7 Code NAF/APE de l'activité principale

8 Représentée par Mme M. 9 Nom 10 Prénom

habilité(e) à engager l'entité et signataire du présent questionnaire d'identification.

11 Fonction

12 Téléphone 13 e-mail

14A L'entité désignée ci-dessus est-elle membre d'un réseau de distribution du commerce
franchisé, affilié... OUI NON

SI OUI

14B Quelle enseigne / marque ?

15-16 Réservés

APPARTENANCE À UN GROUPE

17A L'entité identifiée ci-dessus fait-elle partie d'un Groupe OUI NON
"Groupe" tel que défini par l'article 2-2, Partie 2 du Règlement du Programme

Si OUI

17B Nom de la société-mère*

17C Adresse de la société-mère

17D Code postal

17E Ville

17F Pays

17G Numéro SIREN de la société-mère

Rappel : l'aide est limitée à trois par groupe.

* Société-mère tête de groupe.

PÉRIMÈTRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE (SMEn) FAISANT L'OBJET DE LA CERTIFICATION ISO 50001

18A S'agit-il d'une certification multi-sites? * OUI NON
*Tous les sites du périmètre doivent être déclarés.

18B Combien de sites envisagez-vous d'inclure dans le périmètre de certification ?

18C Quel est le montant total des dépenses énergétiques annuelles de ce(s) site(s) ? **

** Dernier exercice clos d'une durée de 12 mois.

Moins de 200K€ hors TVA

200K€ et plus hors TVA

Rappel : les sites englobés dans le périmètre du SMEn certifié doivent être situés exclusivement sur le territoire national.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE (SMEn) CONFORME À LA NORME ISO 50001

19 Date d'engagement formel de la Direction dans la démarche de certification
Rappel : elle doit être postérieure au 19 février 2016 (voir définition dans le Règlement du Programme) jj/mm/aaaa

20 Date prévisionnelle d'obtention du certificat ISO 50001 (estimation)
Rappel : le certificat doit être postérieur au 1^{er} janvier 2018. mm/aaaa



Vérifiez l'éligibilité de votre projet à l'aide du Règlement du Programme
à télécharger sur www.pro-smen.org

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PROJET DE SMEn

31 Quelle est l'activité principale du/des site(s) envisagés dans le périmètre ?

32 Quels sont les principaux usages énergétiques connus pour ce(s) site(s) ?

Exemple : production de vapeur à partir de gaz naturel ; consommation de carburant pour transport routier...

33 Envisagez-vous de vous faire accompagner par un prestataire externe à votre organisation ? (consultant, BE...)

OUI

NON

Si oui, lequel :

34 Avez-vous déjà réalisé un audit énergétique sur le périmètre envisagé pour le SMEn ?

OUI

NON

Partiellement

Disposez-vous déjà d'un système de management (environnement, qualité...) sur le périmètre envisagé pour le SMEn ?

35A ISO 14001

OUI

NON

Partiellement

35B ISO 9001

OUI

NON

Partiellement

35c Autre : (préciser)

36 Comment avez-vous eu connaissance du Programme PRO-SMEn ?

(fournisseur d'énergie/presse/ADEME/ATEE...)

37 Avez-vous déjà choisi votre certificateur ?

OUI

NON

Si oui, lequel :

Besoin de précisions ? Consultez la rubrique FAQ du site www.pro-smen.org